Ce site utilise des cookies et vous laisse le choix d'accepter ou de refuser leur utilisation. ✓ OK, tout accepter
En savoir plus

Préserver votre capacité opérationnelle, vous soutenir et accompagner votre famille

ESPACE MILITAIRE

Le soutien psychologique

Soutien dans l'armée de Terre

Le soutien psychologique dans l'armée de Terre est défini par la directive de 2017.

Soutien dans la Marine nationale

Le service de psychologie de la marine (SPM) est placé sous l'autorité du directeur du personnel militaire de la marine.

Soutien dans l'armée de l'Air

La cellule de soutien médico-psychologique de l'armée de l'Air et de l'Espace est engagée dans le soutien des personnels au retour d'opération extérieure.

Soutien dans la Gendarmerie nationale

Les acteurs du soutien médico-psychologique (dispositif interarmées) sur le théâtre travaillent en lien avec la section psychologie soutien et intervention (PSI) de la Gendarmerie Nationale qui assure une veille psychologique pour ses personnels avant et après le déploiement.